

élagage d'un arbre nous appartenant refuse par les voisins

Par coco1, le 23/09/2009 à 16:15

mon voisin apres avoir accepté que nous élaguions un arbre centenanre sur notre terrain mais qui faisiaent fonction de borne depuis toujours ,craint que l'élagage ne cause des préjudices à sa propriété et refuse que nous élaguions les branches qui donnent sur sa propriété .

nous avons fait faire l'élagage par un proféssionnel mais nos voisins discute des méthodes qu'il emploie.

nous avons élagué de notre cote et l'arbre ,déséquilibré risque de causer encore plus de dégats lors d'une prochaine tempete

pourriez vous nous renseigner

car les litiges sont souvent lorsque l'élagage est refusé ,pas lorsqu'il est proposé!!

cordialement

Par LE ROUZES, le 23/06/2011 à 23:19

Bonsoir,

Pourriez vous me dire comment s'est terminé votre histoire car je suis dans le même cas de figure ?

Très cordialment